



## SITES NATURA "GAUBE - VIGNEMALE" et « PEGUERE, BARBAT, CAMBALES »

COMITES DE SUIVI INTERSITE  
Jeudi 28 novembre 2008 – 9h30  
Mairie de Cauterets

### Présents :

M. André CAZERES	Président de la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin et du site Natura 2000 "Gaubé-Vignemale"
Mme Valérie LECHENE	Commune de Cauterets – Conseillère municipale
M. Pierre GERBET	Président du SIVOM du Labat de Bun
M. Jean-Marie THIL	Commune de Uz – Conseiller municipal
M. Marc FILY	Direction de l'Agriculture et de la Forêt des Hautes-Pyrénées
M. Marc ADISSON	Direction de l'Agriculture et de la Forêt des Hautes-Pyrénées
M. Jérôme COY	Office National des Forêts – Responsable Vallées Cauterets et Luz
M. Jean-Charles RAUST	Office National des Forêts
M. Jean-Paul CRAMPE	Parc National des Pyrénées – Chef de secteur Cauterets
M. Marc EMPAIN	Parc National des Pyrénées – Secteur Cauterets
M. Franck MABRUT	Parc National des Pyrénées – Chef de secteur Val d'Azun
Mme Melina ROTH	Parc National des Pyrénées – Chargée de mission Eaux et Forêts
Mme Anne SALLENT	CRPGE 65 – service pastoral
M. Lionel GIRE	C.B.N Pyrénées et Midi-Pyrénées – chargé d'études en conservation
M. Bernard LOUSTAU	Président "Les Pêcheurs Cautérésiens"
Mme Blandine LONGUE	Accompagnatrice en montagne
M. Bruno ABADIE	Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin

### Excusés

M. le Préfet des Hautes-Pyrénées	
Mme la Sous-préfète d'Argelès-Gazost	
M. Georges AZAVANT	– Conseiller général du Canton d'Argelès-Gazost
M. le Président de la Commission Syndicale de Barèges	
M. Pierre LEHIMAS	DIREN Midi-Pyrénées
M. Franck HOURNAT	Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports

M. André CAZERES, Président du Comité de suivi « Gaube, Vignemale » remercie les participants de leur présence à cette réunion essentiellement destinée à établir le bilan des actions menées durant l'année 2008 sur les deux secteurs Natura 2000 « Gaube Vignemale » et « Peguere Barbat Cambales » dont l'animation est respectivement assurée par la Commission Syndicale et le Parc National des Pyrénées.

Il rappelle que lors du comité de pilotage du 25 octobre 2007, il avait été décidé de mutualiser les comités car plusieurs membres appartiennent aux deux instances et plusieurs actions s'appliquent sur les 2 sites.

A l'issue de ces quelques mots de bienvenue, la candidature de Valérie LECHENE, Conseillère municipale à Cauterets, a été présentée au membres du Comité de pilotage et adoptée dans l'attente de sa validation.

Le Président demande ensuite à MM Marc EMPAIN et Bruno ABADIE de présenter les actions réalisées durant l'année 2008.

Cette présentation prend la forme d'un diaporama présentant de façon thématique les actions réalisées sur les 2 sites. Un exemplaire du document est remis à chaque membre présent.

## **PRESENTATION DES ACTIONS REALISEES EN 2008**

Les actions inscrites dans le DOCOB sont énumérées et commentées (cf. tableau de suivi des actions joint). Certaines d'entre elles ont donné lieu aux précisions suivantes :

### **Fiches actions « Pastoralisme »**

- ✓ **Action P1 (Gaube) :** Création d'un poste de garde valléen

Bruno ABADIE indique que cette action a été réalisée pour la deuxième année consécutive et s'applique sur les estives des 2 sites Natura 2000 gérées par la Commission syndicale de Saint-Savin. Le coût du poste s'est élevé, pour l'année 2008, à 16 000 euros environ avec un subventionnement de 75%.

Cette action sera renouvelée en 2009 et consolidée par la mise en place d'un règlement pastoral applicable sur l'ensemble des estives gérées par la Commission Syndicale de la Vallée de Saint-Savin.

M. GERBET indique avoir rencontré de nombreux problèmes sanitaires avec les troupeaux extérieurs au cours de la saison 2008 et fait part de sa satisfaction quant à la mise en place de ce règlement.

M. André CAZERES précise qu'il sera cependant nécessaire d'homogénéiser les règles mises en place par les différents gestionnaires d'estives, notamment celles relatives à l'accueil de troupeaux extérieurs.

- ✓ **Action P3 (Gaube) :** Evaluer l'effet du retour du pâturage sur le vallon de Pouey Trenous

Renouvellement de l'expérience positive menée avec les chevaux sur le vallon de Pouey Trenous pour le pacage de la nardaie.

Présence pour la deuxième année consécutive d'un troupeau de 50 brebis. L'éleveur a fait part de sa satisfaction et de son intention de revenir sur le secteur en 2009.

✓ **Action P5 (Gaube) :** Mise en place d'un pâturage ovin dans le vallon du Chabarrou

Bruno ABADIE précise que cette action bénéficie d'une mesure agro-environnementale particulière suite à une réflexion menée par le garde valléen, les services du CRPGE et de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt.

Un troupeau d'une centaine de brebis a été présent sur ce secteur durant trois mois. Des aménagements pastoraux ont été envisagés pour consolider cette présence dans les années à venir.

A cette occasion le problème de l'accès jusqu'au Lac de Gaube en véhicule 4x4 est évoqué. En effet des éleveurs sont intéressés par cette estive mais ne donnent pas suite en raison des nombreuses contraintes liés à l'accès. C'est pourquoi il est proposé d'aménager des heures de passage pour l'éleveur présent sur l'estive de Chabarrou (montée à 6h00 / descente à 18h00 – 1 à 2 fois par semaine) afin qu'il puisse transporter facilement denrées et matériel jusqu'au Lac de Gaube.

Jean-Paul CRAMPE indique que l'accès au Lac de Gaube en véhicule est strictement réglementé et que le gérant de l'hôtellerie bénéficie d'un droit d'usage – seulement toléré - depuis de nombreuses années pour emprunter cette piste qui, par ailleurs, présente des risques importants de chutes de pierres.

✓ **Action P5 (Peguere/Barbat) :** Equilibrer l'exploitation pastorale des estives basses à bovins de la vallée du Cambasque

Marc EMPAING présente l'opération de débroussaillage mécanique menée au cours de l'automne 2007 sur le secteur du Cambasque. La maîtrise d'ouvrage était assurée par la Commission Syndicale et la mise en œuvre par le Parc National.

Les résultats satisfaisants obtenus à l'issue de ces travaux amènent le Parc National à envisager de renouveler cette opération sur des terrains jouxtant ceux sur lesquels les premiers travaux ont été réalisés.

L'expérimentation s'est effectuée sur une zone plus propice à celle indiquée dans le DOCOB et répondant aux mêmes exigences de préservation des milieux ouverts. L'accessibilité et l'assurance d'avoir par la suite une pression de pâturage a également motivé le déplacement de cette action. Une visite sur le terrain après opération avec David Pénin, responsable flore du PNP, a permis de valider cette modification qui répond aux objectifs de conservation des habitats.

Anne SALLENT précise que le secteur concerné par ce projet se situe en dehors de la zone Natura 2000 et qu'il n'est pas possible d'instruire une demande de financement pour ces travaux en les faisant bénéficier du « bonus » de 5% d'aides.

- **Cependant considérant la proximité des limites de la zone « Natura 2000 », les membres du Comité de Suivi se prononcent favorablement pour réaliser l'opération de débroussaillage prévue dans le DOCOB Peguere Barbat Cambalès dans une zone en limite proche , plus propice et sur laquelle il existe une garantie de pâturage . Si toutefois, ce n'était pas possible dans un délai d'un an, les travaux seraient à conduire sans le bonus Natura 2000.**

- **Le comité de pilotage à également validé la modification d'une autre zone d'expérimentation sur le plateau du Cayan : Action FA H4 mesure 3. L'opération est modifiée dans le sens ou un écobuage n'est pas envisageable mais un débroussaillage mécanique manuel possible avec traitement particulier pour la fougère aigle et le genévrier.**

- ✓ **Action P6 (Peguere/Barbat) :** Favoriser une exploitation extensive des estives du Cuyéla

Jean-Paul CRAMPE insiste sur la nécessité de créer un sentier afin de permettre la montée des chevaux en raison, notamment, de l'absence d'eau. Aucun troupeau n'est actuellement sur ce secteur, seuls quelques chevaux de M. POMMIES l'occupent de façon ponctuelle.

Jean-Charles RAUST indique une poussée de la colonisation forestière depuis le haut du plateau alors que l'activité pastorale est située sur la partie basse. Par ailleurs il évoque l'importance de la perdrix grise sur ce secteur.

#### **Fiches actions « Tourisme »**

- ✓ **Action T1 (Gaube) :** Limiter les interactions promeneurs / bétails en vallée du Lutour

Bruno ABADIE et Marc EMPAIN indiquent que cette action, prévue pour 2008, sera réalisée en 2009. Elle consiste à installer des clôtures délimitant le parking de la Fruitière ainsi qu'un passage canadien amovible afin d'empêcher le passage des bovins. Une réunion sur site a été organisée en 2007 afin d'envisager les aménagements à réaliser. Il est nécessaire d'affiner le cahier des charges et de présenter le dossier dès le mois d'avril 2009 à l'occasion du prochain comité de pilotage.

Marc EMPAIN précise que ce projet comprend également la mise en place d'une signalétique adaptée et de qualité à destination des nombreux promeneurs qui empruntent cet itinéraire.

- **Il est convenu qu'une réunion sera organisée sur le terrain avec l'ensemble des partenaires concernés dans le premier trimestre 2009.**

- ✓ **Action T2 (Peguere Barbat) :** entretenir les portions de sentiers de randonnées dégradées

Le Parc National est intervenu sur deux secteurs en 2008 :

- portion entre Pe-Det-Mailh et Lac Nere pour un coût de 16 000 € environ
- secteur de la Fache pour un coût de 5 000 € environ

## Fiches actions « Habitats naturels »

- ✓ **Action H1 (Gauze et Péguère):** Conserver les milieux tourbeux et les buttes de sphaignes  
Le Parc National se charge du suivi et de la protection des tourbières et des buttes à sphaigne.
- ✓ **Action H1 (Gauze et Péguère):** Conserver les milieux tourbeux et les buttes de sphaignes  
Marc EMPAIN présente les opérations d'élimination des épicéas sur le secteur du Clot (Gauze Vignemale) et du buddléia au couloir de la Glacière (Peguere Barbat).
- ✓ **Action H3 (Gauze):** Suivi de l'évolution des glaciers du site : l'association Moraine, en partenariat avec le Parc national des Pyrénées, ont renouvelé en 2008 les prélèvements sur le glacier et le suivi de son recul.

## Fiches actions « Espèces végétales et animales »

- ✓ **Action EV1 (Péguère) :** suivi et protection de l'Aster des Pyrénées réalisé par le Parc national des Pyrénées
- ✓ **Action de suivi des amphibiens (EA2 Péguère)** Le Parc national des Pyrénées se charge du suivi des amphibiens sur le site.
- ✓ **EA3 (Gauze et Péguère) :** Mise en œuvre d'une gestion forestière favorable aux espèces : ces actions seront prises en compte par l'ONF dans les révisions d'aménagement à venir .

La séance est levée à 11h45.

Le prochain comité de suivi se réunira au mois d'avril 2009.

**NB :** L'ensemble des actions sont décrites dans le document de présentation remis à chaque membre présent et sont synthétisées dans les tableaux de suivi des actions joints au présent compte rendu.